

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### CERTIFICAT D'URBANISME N°2 – REF N° : CU2 2026-03

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de : **certificat d'urbanisme n°2** introduite par Monsieur SEGERS Yvan et Madame ROELANTS Els.

Le bien concerné est situé Rue de BertrandFontaine, 18 à 5550 Mouzaive, cadastré sur le territoire de la commune de VRESSE-SUR-SEMOIS, 5<sup>ème</sup> division MOUZAIVE, Section A, 95B.

**Le projet porte sur** la rénovation et restauration d'une habitation existante de plain-pied et affectation en hébergement touristique d'une capacité d'accueil de 4 personnes et présente les caractéristiques suivantes (2) :

*Application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.*

la parcelle concernée est inscrite au plan de secteur en zone agricole. Le projet présente dès lors un écart aux affectations du plan de secteur.

La demande de certificat d'urbanisme n° 2 est soumise à une enquête publique.

**L'enquête publique est réalisée du mardi 20 octobre au mardi 3 novembre 2026.**

| Date d'affichage de la demande | Date de l'ouverture de l'enquête | Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête publique |
|--------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| 15/10/2026                     | 20/10/2026                       | Commune de Vresse-sur-Semois<br>03/11/2026 à 11 heures            |

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9 à 12 heures pendant la période de l'enquête publique à l'adresse suivante : Administration communale, Rue Albert Raty, 112 à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS.

Le dossier peut toutefois être consulté uniquement sur rendez-vous, un jour ouvrable après 16H00 ou le samedi matin, pris au plus tard 24 heures à l'avance.

**Tout rendez-vous** est à fixer auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, Madame Patricia MARTIN, joignable par tél au 061/46 58 30 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : patricia.martin@vresse-sur-semois.be

**Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :**

- par courrier ordinaire daté et signé à l'adresse suivante : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois
- par courrier électronique à l'adresse suivante : patricia.martin@vresse-sur-semois.be
- remises à Madame Patricia MARTIN dont le bureau se trouve : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **CU2 2026-03**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Patricia MARTIN ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale de Vresse-Sur-Semois - rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois, le **3 novembre 2026 à 11h**.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet – dont Madame Patricia MARTIN dont les bureaux se trouvent à rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois.

Vresse-sur-Semois, le .....**08 OCT. 2026**

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART



Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD